

## ESSAI D'APPROCHE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL AU MAROC

La crise structurelle profonde où se débat la société marocaine depuis son indépendance politique frappe la plupart des secteurs de la vie nationale. L'emploi en est un. Son problème prend des dimensions davantage alarmantes et il préoccupe de plus en plus les responsables de la politique économique durant l'exécution du plan triennal 1978-80. Le discours du plan quinquennal 1981-85 lui réserve une place privilégiée et insiste sur la création d'emplois surtout dans le secteur industriel.

L'emploi industriel dans un pays comme le Maroc gagnerait à être abordé à partir des variables de l'économie de travail : population, population active, formation, chômage etc. Il serait peu réaliste de lui porter un éclairage à travers le concept du marché (« circuit » monétarisé d'échange de la force de travail contre un prix). Dans une société non pénétrée entièrement par les catégories du mode de production capitaliste, beaucoup de « segments » de l'emploi apparaissent comme une *terra incognita* pour le marché. C'est dans le contexte de cette réalité, qui tient compte du caractère « composite » de l'emploi, qu'on peut placer l'emploi industriel. Dès lors, l'étude d'autres variables (degré de qualification, productivité...) ou données (salaires...) tâchera d'analyser l'emploi comme un dispositif social, plus intelligible une fois placé dans un système d'interaction d'éléments socio-économiques.

### I. - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI AU MAROC

La population marocaine est caractérisée par sa jeunesse. La pyramide des âges est beaucoup plus large à la base pour devenir très mince au sommet. La raison évidente est un fort taux de croissance : l'un des plus élevés du monde. Son évolution et sa structure influencent évidemment les données sur le taux d'activité et sur le volume de la population scolaire.

## A) ÉVOLUTION DE LA POPULATION MAROCAINE.

La population marocaine a été estimée à 19 470 000 en 1979, en 1981 elle doit dépasser sensiblement 20 millions (plus de 20 200 000 habitants). 56 % ont moins de 20 ans, 45,66 % moins de 14 ans et environ 50 % sont à l'âge d'activité : 15 à 60 ans.

Jusqu'au recensement de 1960, le volume de la population n'était pas bien connu. Les recensements et les estimations dans différentes zones (zone espagnole au nord et au sud, zone internationale de Tanger, zone française sur le reste du pays) ne semblent pas avoir été menés avec rigueur; en témoignent les taux de croissance annuels retenus pour les périodes séparant deux recensements successifs: 1921-1926 : 2,4 %, 1926-1931 : 1,6 %, 1931-1936 : 3 %, 1936-1952 : 1,6 %. Les deux recensements de 1960 et de 1971 ont donné des résultats relativement précis : 11 626 470 habitants en 1960 et 15 379 259 en 1971. Durant la période intercensitaire, le taux de croissance annuel dépassait 3,2 % en moyenne (ou un taux global intercensitaire de 32,28 %).

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les diverses projections établissent l'effectif de la population marocaine entre un minimum de 28,7 millions et un maximum de 43,8 millions (1). On peut songer à l'hypothèse médiane d'un taux de croissance global de 30,82 ‰ par an, soit une population de 39 millions à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

La croissance et la jeunesse de la population marocaine sont dues surtout à un taux de natalité élevé. Entre 1970 et 1975, ce taux a été estimé à 46,2 ‰ (2). Le taux de mortalité semble avoir baissé de 19 ‰ au début de la décennie 60, à 15,7 ‰ pour la période 1970-75. Néanmoins la mortalité infantile demeure élevée : 130 pour mille nouveaux-nés et 170 dans certaines régions rurales. L'espérance de vie est l'une des plus courtes du monde : 55 ans, ce qui amincit la pyramide des âges en son sommet. D'ailleurs le processus de rajeunissement s'est affirmé au fil des années antérieures pour élargir la base. Si en 1952, 41 % des Marocains avaient moins de 15 ans et 16,3 % 45 ans et plus, en 1960 les pourcentages passèrent respectivement à 45 % et 13 % et en 1971 à 45,9 % et 15,4 % . Il en ressort que le rapport de dépendance en fonction de l'âge (3) est élevé au Maroc : 102,26 % en 1971 et 93,15 % en 1979.

(1) • The future group • (Washington) conclut que la population marocaine pourrait être projetée selon trois hypothèses : la première correspond à la fécondité actuelle : soit 7,4 naissances vivantes par femme, la seconde a une fécondité en baisse normale : 3 enfants vivants par femme et la troisième a une fécondité en baisse provoquée : 2 enfants par femme; en l'an 2000 la population serait respectivement de 43,8, de 31,4 et de 38,7 millions d'habitants. Les projections du Centre d'Études et de Recherche démographique (Rabat) prévoit un effectif variant entre 38,8 et 33,3 millions en l'an 2002, tandis que chez la Banque Mondiale, les maxima serait de 43,3 et les minima de 32,6 millions d'habitants.

(2) ONU • Statistical Papers •, séries A Volume XXIX n° 1 et A volume XXX n° 1. Selon l'enquête à objectifs multiples de 1962, le taux de natalité oscillait entre 45,6 % en zone rurale et 47,2 % en zone urbaine.

(3) 
$$D = \frac{\text{Population âgée de moins de 15 ans} + \text{population âgée de plus de 65 ans}}{\text{Population dont l'âge est compris entre 15 et 65 ans}}$$

L'évolution de la population marocaine s'accompagne d'une urbanisation accélérée. La population urbaine a été multipliée par 19 depuis le début du siècle en passant de 420 000 en 1900 à 8 049 000. Son taux d'accroissement annuel est passé de 3,3 % entre 1900 et 1936 à 3,9 % entre 1936 et 1960 et à 5,4 % durant la dernière période intercensitaire; depuis lors le taux semble demeurer stationnaire (5,54 % entre 1971 et 1976). Le nombre des agglomérations urbaines est passé de 27 en 1900 à 56 en 1930, à 92 en 1952, à 117 en 1960 et à 183 en 1971 (recensement de juillet 1971). Sur ce dernier nombre, 11 villes dépassaient 200 000 habitants (dont 5 franchissaient le cap de 200 000). Dans ces onze villes se concentrent 75 % de la population urbaine. Particulièrement la zone Casablanca-Kénitra en abrite 42 % préfigurant ainsi ce que serait la mégalopolis marocaine sur la côte atlantique (4).

D'ailleurs, c'est dans cette zone où sont localisées les principales activités industrielles et commerciales, que l'on peut relever des villes à fort taux de croissance annuel : Salé 6,7 %, Rabat 4,6 %, Casablanca 4,1 %, Kénitra 4,4 % et où le taux d'urbanisation est le plus élevé du Maroc : 94,20 % à Casablanca; 88, 83 % à Rabat-Salé et 34,85 % à Kénitra, sachant que le taux national (calculé à partir de 1979) s'élève à 41,34 %.

Par ailleurs, si une densité moyenne de 28 habitants par kilomètre carré fait du Maroc un pays relativement moins peuplé par rapport à d'autres pays du Tiers-Monde, on dénote d'importantes disparités dans la répartition géographique de la population. On dirait que l'ensemble atlasien, avec son orientation Sud-Ouest-Nord-Est partage le Maroc en deux parties très inégalement peuplées : le Nord et l'Ouest, abritant presque les 9/10<sup>e</sup> de la population, et l'Est et le Sud, où certaines régions sont désertiques et semi-désertiques, où se disperse le reste de la population. La première comprend des riches plaines et plateaux agricoles, des périmètres irrigués et une chaîne de ports, est pourvue d'infrastructure économique et sociale, parsemée de nombreuses unités industrielles – surtout dans la zone Casablanca-Kénitra – et essaimée d'agglomérations urbaines. La seconde est formée de vastes zones arides, pauvrement desservie en infrastructure, et dénombre quelques rares activités économiques sporadiques. Ce dramatique et sempiternel écart entre les deux grandes régions du pays est reflété par la répartition géographique de la population active.

## B) LA POPULATION ACTIVE.

La population potentielle en âge de travailler (15 à 65 ans) est passée de 7 574 699 (soit 49,5 % de la population totale) en 1971 à 10 022 000 (soit 51,8 % de la population totale) en 1979, soit un accroissement de 32,20 %. Néanmoins, le taux d'activité est bas. A la faveur du recensement de 1971, ce taux s'établit à 26 %, soit une diminution de deux points par rapport à celui révélé par celui de 1960. Il semble que sa stagnation ou sa tendance à une légère baisse ne soit point contrecarrée au cours de la décennie 1970-80.

(4) Les principales villes sont (estimation 1979): Casablanca (2 220 000), Rabat-Salé (768 500), Fès (524 300), Marrakech (499 499), Meknès (449 900), Kénitra (415 500).

La population active retenue par les recensements et les enquêtes comprend des personnes fournissant la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Ces personnes, âgées au moins de 15 ans, peuvent être effectivement occupées au moment du recensement de l'enquête ou en état de chômage, c'est-à-dire en âge d'activité mais ne travaillant pas au moment du recensement ou de l'enquête et cherchant un emploi. Le chômage déguisé et les chômeurs non déclarés ne sont pas pris en compte dans le calcul du volume de la force de travail disponible en chômage.

Il conviendrait d'approcher la structure de la population active selon le sexe et l'âge et sa répartition par branche d'activité en privilégiant le traitement de la population active urbaine (5).

### 1) Structure par âge et par sexe.

Selon les résultats du recensement de 1971, le taux d'activité global s'élevait à 26,40 %. Pendant la décennie intercensitaire, ce taux a baissé chez les hommes en passant de 50,1 % en 1960 à 44,5 % en 1971 et a sensiblement augmenté chez les femmes : de 6 à 8 %, la population féminine active s'est accrue de 75 % contre 16 % chez les hommes. En d'autres termes, la part masculine dans le volume de la population active totale (Pa) a diminué durant la même période de 89 % à 85 (79 % en milieu urbain). La structure de Pa par âge et par sexe est exposée par le tableau suivant :

Grand groupe d'âge	Population totale (P) (en %)		Pa (en %)			
			hommes		femmes	
			1960	1971	1960	1971
moins de 25 ans .	26,4	33,1	25,2	31,0	37,0	45,0
25-34 ans . . . . .	26,2	26,6	27,0	22,4	21,1	17,3
35-44 ans . . . . .	20,2	20,4	21,2	27,5	17,5	16,1
45-64 ans . . . . .	21,3	21,5	21,4	21,8	20,2	19,5
65 ans et plus . . .	5,8	3,4	6,0	3,6	4,2	2,1
Total . . . . .	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces données peuvent s'expliquer par le rajeunissement de population, l'importance des déperditions scolaires éjectant de nombreux jeunes sur le marché de l'emploi, l'impact de la nuptialité sur le travail féminin dans les tranches d'âge de 25 à 44 ans, et l'effet de l'émigration sur l'activité des hommes des mêmes tranches d'âge.

(5) Ce privilège se justifie par le fait que la quasi-totalité des activités industrielles sont localisées en milieu urbain.

Le chômage frappe surtout la population jeune comme le montre le tableau suivant (6).

Grands groupes d'âge	Pa totale		Pa masculine		Pa féminine	
	a	U en %	a	U en %	a	U en %
moins de 25 ans .	13,88	55,9	21,61	53,7	5,85	64,1
25-34 ans . . . . .	48,30	16,3	96,00	17,7	10,49	10,9
35-44 ans . . . . .	52,46	12,6	96,69	13,2	12,03	11,7
45-64 ans . . . . .	52,58	13,4	86,18	13,4	15,34	13,7
65 ans et plus . . .	19,3	1,8	33,4	2,0	3,7	1,6
Ensemble . . . . .	126,3	100,0	44,5	100,0	8,0	100,0

a = taux d'activité = population active/population totale de la tranche d'âge (pour une tranche,  $i$ :  $a_i = V_i/P_i$ ), U en % = chômage en pourcentage d'une tranche d'âge par rapport au total.

Il apparaît que le chômage touche plus durement les jeunes hommes que les jeunes femmes; ceci peut s'expliquer par le taux d'activité de ces dernières, et donc leur nombre limite dans la vie active surtout lorsque celle-ci offre de larges possibilités de travail de plus en plus réservé aux femmes.

En milieu urbain, l'enquête de 1976 (7) révèle que le taux d'activité s'élève à 31,1 % et le taux d'occupation à 89,2 %, que 69,4 % des chômeurs ont moins de 25 ans et que 41 % de ces chômeurs sont en quête de leur premier emploi (dont la moitié sont des jeunes âgés de moins de 25 ans et un quart des âgés entre 25 et 44 ans). La répartition de cette population urbaine active n'ayant jamais accédé à la sphère de production des biens et services par sexe et par âge est donnée par le tableau suivant :

Age	Pa des deux sexes		Hommes		Femmes	
	U	U <sub>0</sub>	U	U <sub>0</sub>	U	U <sub>0</sub>
moins de 25 ans .	69,4	84,7	73,2	90,6	62,0	76,6
25-44 ans . . . . .	22,2	13,7	19,1	9,4	28,2	28,2
45 ans et plus . . .	8,4	1,6	7,7	-	9,8	9,8
Total . . . . .	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : « Résultats de l'enquête sur l'emploi », op. cit., p. 36. (U = chômage total, U<sub>0</sub> : personnes en chômage et n'ayant jamais accédé à un emploi).

(6) Tableau élaboré et compilé des données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH série 5, volume 11, Direction de la Statistique, Rabat 1973). Par ailleurs si on considère l'effectif total des chômeurs en quête d'un premier emploi, 93,3 % sont des jeunes âgés de 29 ans au plus.

(7) « Résultat de l'enquête sur l'emploi urbain », Direction de la Statistique, il s'agit d'une enquête sous forme de sondage par grappe stratifiée effectuée en avril 1976.

A ces données, il faudrait ajouter le sous-emploi. Les sondages officiels retiennent le sous-emploi visible : personnes employées durant des périodes inférieures à 8 mois par an. Il frappe 33 % de la population active urbaine (chômeurs compris).

Ces chiffres ne reflètent que partiellement la réalité authentique du chômage et du sous-emploi dans un pays où les activités improductives s'hypertrophient et où règnent le sous-emploi et le chômage déguisé qui ont connu des proportions alarmantes :

- faiblesse de la part de l'industrie de transformation dans le PIB (16 %) faisant que la force de travail libérée par l'agriculture se dirige principalement vers les services, le petit commerce, etc.;

- degré capitalistique relatif élevé des investissements,

- renforcement de la position de la rente foncière rurale et urbaine dont une grande part est employée dans des activités non productives.

## 2) Structure par branche d'activité.

La population active marocaine était en majorité rurale : 70 % en 1960 et 65 % en 1971 et en grande majorité occupée dans les activités agricoles. Cependant, cette majorité est en voie de diminution et on constate un glissement de la population vers des activités non agricoles :

	1960 en %	1971 en %	Variation de l'effectif 1960-71
Agriculture .....	56,4	50,0	154,2
Industrie, mines et artisanat .....	11,4	15,0	223,1
Commerce et services .....	19,6	22,4	253,9
Secteur mal défini (y compris les chômeurs)...	12,6	19,	94,9

Source : RGPH de 1971, op. cit. Série • 5 •, vol. 11.

Ce glissement de l'agriculture vers d'autres professions profite principalement aux activités tertiaires. Par ailleurs, on constate une élévation perceptible de la part des professions de bureau (directeurs, cadres supérieurs, professions libérales, fonctionnaires, professions scientifiques, etc.). (8)

Le gonflement malsain des activités non liées directement à la production (a.n.p.) est incontestable. De 1960 à 1971, l'effectif de la population active dans les transports et communications a augmenté de 25,4 % ; de 20,8 % dans le commerce ; de 95,55 % dans l'hôtellerie et la restauration ; de 84,9 % dans les services domestiques ; de 31,0 % dans l'Administration (9) et de 44,0 % dans des

(8) Voir annexe 1.

(9) Pour l'administration, l'emploi total est passé de 7 à 9 % de 1960 à 1971 alors que dans les pays avancés, cette part ne dépasse pas 2 à 3 %.

\* ANP = Activités Non Productives.

activités mal ou non désignées. Ces a.n.p. (non compris bâtiment - travaux publics) interviennent de plus en plus majoritairement dans la formation du produit intérieur brut : 39 % en 1971 et 45 % en 1979 (10).

Dans le Maroc urbain, la structure de la population active par grande branche économique en 1976 se présente ainsi :

Activité	Masculin	Féminin	Total
Énergie et mines.....	3,2	0,4	2,3
BTP.....	10,9	0,2	7,9
Industrie de transformation.....	22,4	48,0	30,1
Transport et communication.....	7,3	0,6	5,3
Commerce.....	20,2	3,8	15,3
Services.....	6,8	20,8	11,0
Administration.....	14,3	9,3	12,8
Autres activités (activités mal désignées, chômeurs).....	14,9	16,9	15,5
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain, *op. cit.*, p. 26.

L'industrie de transformation occupe moins du tiers de la population active urbaine tandis que plus de la moitié de celle-ci est classée dans les a.n.p. On dénote l'importance de l'emploi féminin, prépondérant dans les services : 57 % de l'effectif total employé, progressif dans l'industrie : 48,2 % et indéniabie dans les administrations : 21,9 %. En revanche des activités comme les BTP, les mines et l'énergie, le transport, le commerce demeurent quasi-exclusivement réservés aux hommes (respectivement 99,1 %, 95,2 %, 96,5 % et 92,4 %).

Sur le plan socio-professionnel, c'est-à-dire au niveau du statut des différentes catégories de la population active dans les diverses branches économiques la tendance est celle de la concentration de la propriété du capital, que dessine la diminution de la part des employeurs, d'une légère diminution des « indépendants » et d'une élévation de la part des salariés et surtout des aides-familiaux. Ainsi, considérant la population active occupée dans sa totalité, la part des employeurs a diminué de 7,1 % en 1960 à 2,6 % ; celle des indépendants de 37,4 % à 34,3 % ; celle des salariés a augmenté de 38 à 41,0 % et enfin celle des aides-familiaux de 16 % à 20,5 %. Cette évolution a marqué les principales branches économiques notamment l'agriculture, la transforma-

(10) Pourcentages calculés à partir des données de la Direction de la Statistique.

tion des métaux, BTP, l'industrie manufacturière, le commerce, l'hôtellerie et la restauration :

Branche d'activité	Enquête de 1960 en %			RGPH de 1971 en %		
	E	S	I	E	S	I
Agriculture et pêche.....	9,7	20,0	44,4	2,8	21,0	22,1
Transformation des métaux.....	7,3	59,5	27,8	4,0	62,0	27,0
BTP.....	2,8	78,5	16,4	1,8	80,5	15,3
Industrie manufacturière.....	4,6	51,0	39,4	3,0	56,6	31,6
Commerce.....	5,1	23,4	66,7	3,5	22,4	67,9
Hôtellerie et restauration.....	14,4	73,0	11,0	3,9	76,1	16,5
% dans l'ensemble des branches.....	7,1	38,0	37,4	2,6	41,0	34,3

E = employeurs, S = salariés, I = indépendants; total en ligne E + S + I + aides familiaux + non déclarés = 100 = P, occupée.

### C) LA FORMATION

Le Maroc demeure mal placé dans le domaine de l'instruction : le taux d'alphabétisation ne dépasse pas 28 % (contre 44 % en Égypte, 55 % en Tunisie, 87 % aux Philippines...). La jeunesse de sa population pose magistralement le problème de la formation alors que le pays lui consent un effort financier équivalent à plus de 7 % du PIB. Les principaux indicateurs montrent que l'enseignement est encore loin de répondre aux véritables exigences du développement.

#### 1) Bref aperçu sur l'enseignement.

Les effectifs des différentes composantes de la population scolaire ont évolué dans le sens d'une augmentation de la scolarisation des jeunes marocains durant les dernières années :

Cycle	1972-73	1977-78	1978-79	1979-80
Primaire.....	1 275 857	1 793 772	1 925 187	2 051 855
Écoles Régionales d'Instituteurs..	2 623	7 413	11 233	
Secondaire.....	344 952	532 197	650 796	726 595
Supérieur.....	19 557	53 400	62 107	73 833
Écoles spécialisées post-secondaires.....	1 096	5 508	6 310	6 933

Source : Tableau compilé à partir des données du Ministère de l'Éducation Nationale (Rabat).

Le ratio population scolaire et universitaire/population en âge scolaire et universitaire s'était stabilisé autour de 29,2% en moyenne durant la période considérée. Le taux de scolarisation au niveau primaire n'excède guère 65% ; celui du secondaire se cantonne autour de 17% (contre respectivement 72% et 42% en Égypte, 100 et 20% en Tunisie et 85 et 27,6% pour la moyenne des pays du Maghreb et du Moyen Orient); il est encore faible pour atteindre un objectif de généralisation dans une quinzaine d'années (1995). Une généralisation de l'enseignement primaire d'ici cette échéance exigera 131 021 classes, rien que le maintien du taux actuel exigera plus de 68 500 classes, ce qui requiert un effort financier d'envergure (sachant qu'à lui seul, l'enseignement primaire accapare 40% du budget de fonctionnement du Ministère de l'Éducation Nationale) (11).

Certes, le taux d'accroissement de l'effectif du primaire s'est accru durant les huit dernières années à raison de 7,6%. Néanmoins, le taux d'accès laisse à désirer; il est à peine de 24,7% pour la cohorte de 6 à 7 ans (49,7% pour les enfants âgés de 7 ans, 35% en milieu rural), ce qui se traduit par une expulsion initiale en moyenne de plus de 1 400 000 enfants âgés de 6 ou 7 ans (1 140 000 en 1979-80). De plus, le taux de fréquentation connaît une chute de 60% durant les premières années de la décennie 1960-70, à 50% actuellement (à 20% dans les zones rurales). C'est un des facteurs d'élévation du taux de redoublement de 18% en 1961-63 à 30% en 1977-78 et de l'effectif d'abandonnement ou d'exclusion (120 000 en moyenne). On peut estimer à 51% le taux d'exclusion ou de déscolarisation au niveau du primaire.

Cette situation affecte discursivement le cycle du secondaire et détermine incontestablement l'avenir socio-professionnel et économique de la jeunesse marocaine. C'est ainsi que durant les quinze dernières années, le taux d'admission aux lycées et collèges variait fatidiquement autour de 30%, ce qui fait plafonner le taux de scolarisation national du secondaire aux alentours de 15%. Les flux au secondaire doivent passer en moyenne 10 ans, avant d'arriver au baccalauréat (durée relativement élevée en raison de l'importance des redoublements) après déperditions : 75% de l'effectif du secondaire se trouvent concentrés dans le premier cycle (les quatre premières années). En somme, si on suit une cohorte depuis son accès au primaire jusqu'au baccalauréat, on pourrait estimer à moins de 2% l'effectif qui peut y arriver.

Les déperditions sont encore plus élevées au niveau de l'enseignement supérieur. Par exemple à l'Université de Rabat (la plus ancienne et la plus importante au Maroc) le taux de déperdition dans les facultés varie entre 19% (Faculté de Médecine) et 48% (Faculté de Droit) et dans les instituts supérieurs entre 24,5% (Institut National des Statistiques et d'Économie Appliquée) et 4,9% (Institut National d'Agronomie - cycle ingénieurs d'État). Les taux d'échec et d'abandon restent encore très élevés surtout au niveau des premières années. Par ailleurs, un déséquilibre géographique caractérise l'Université

(11) Nous avons calculé ces chiffres en tablant sur l'hypothèse d'un taux de croissance démographique de 3,08% qui nous donne la population en âge du primaire : 5 à 14 ans à répartir sur des classes de 50 élèves.

marocaine : Rabat abrite 52 % des effectifs totaux d'étudiants alors que Casablanca n'en abrite que 22 % et Fès, encore moins de 19 % (12), ce qui influe sur les possibilités d'accès et sur la répartition géographique des cadres diplômés de l'enseignement supérieur.

Au total, l'enseignement primaire n'est pas encore généralisé, ce qui maintient élevé, le taux d'analphabétisation. Les autres cycles de l'enseignement demeurent profondément marqués par des déperditions énormes, momentanément par des taux d'accès encore modiques (avec leur impact sur le budget de l'État et sur les budgets des familles). De plus, l'environnement économique national n'est pas prêt à absorber les outputs des divers établissements scolaires et universitaires, ce qui contribue à la dévalorisation de l'enseignement.

## 2) Un procès de dévalorisation de l'enseignement.

Depuis l'Indépendance, il semble que l'enseignement soit toujours en quête d'adaptation aux exigences du développement national, il revêt toujours le caractère d'un problème colossal, avec toutes ses dimensions.

Une de ces dimensions est la structure par filière d'enseignement. Il est certain que l'instruction au Maroc défavorise la formation technique aux divers degrés ou tout enseignement débouchant principalement sur l'emploi dans les activités productives. Cette tendance peut être illustrée par trois indices :

- suppression au milieu de la décennie 1960-70 de l'enseignement moyen, type d'enseignement secondaire axé sur la formation professionnelle et le travail manuel ;

- en parallèle le nombre des centres de formation professionnelle (44 à travers tout le pays) et l'effectif des élèves qui les fréquentent (4 337 élèves en 1978) demeurent très faibles ;

- déséquilibre inquiétant au niveau des filières de l'enseignement supérieur ; l'effectif des élèves des écoles supérieures (ou post-secondaires) spécialisées ne forme que 8,6 % de l'ensemble des effectifs fréquentant l'enseignement supérieur ; deux tiers des diplômés de cet enseignement sont sortis des filières Lettres, Droit et Sciences Sociales, moins d'un quart des étudiants sont inscrits dans les filières scientifiques et techniques.

Cette situation préfigure le profil de l'emploi par secteur d'activité économique. On constate une concentration de la population active scolarisée dans les a.n.p. (plus de la moitié). La constatation est plus vraie pour celle

(12) Pourcentages calculés sur les effectifs de l'année 1978-1979.

ayant fréquenté l'enseignement supérieur. Le tableau suivant relatif à la population active urbaine étaye ce constat :

*Structure de la population active scolarisée par branche d'activité économique.*

Branches d'activité	Dernière classe fréquentée			Total
	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Énergie et Mines.....	2,1	5,3	4,1	3,5
BTP.....	7,4	4,0	0,6	5,7
Industries de transformation...	40,5	19,4	4,5	30,9
Transport et communications....	4,1	5,9	1,9	4,7
Commerce.....	12,8	8,7	3,2	10,7
Services.....	6,9	11,8	20,0	9,5
Administrations.....	9,3	29,9	61,4	20,0
Autres activités.....	16,9	15,0	5,3	15,6
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Résultats de l'enquête sur l'emploi, *op. cit.*, p. 99.

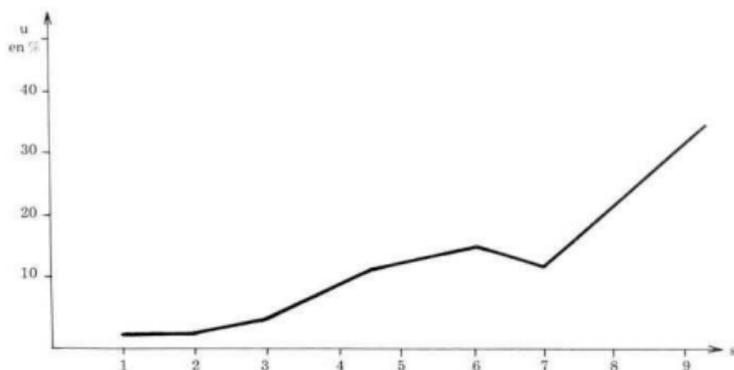
Les branches industrielles sont les plus défavorisées par cette répartition. Considérons la structure de leur population active urbaine scolarisée : elles emploient 73,1 % d'actifs ayant fréquenté le primaire, 26,2 % le secondaire et seulement 0,7 % le supérieur contre respectivement 25,5, 61,1 % et 13,4 % dans les administrations et 39,6 %, 51,1 % et 9,3 % dans les services. Elles emploient le plus de salariés n'ayant jamais fréquenté l'école : presque 30 % contre 12,1 % dans les services, 7,6 % dans les administrations et 5,7 % seulement dans les transports et communications (13). En d'autres termes, plus la productivité d'un actif augmente, plus il est employé dans des a.n.p. Il faudrait ajouter le phénomène de parcellisation et de « surformation » apparaissant dans ce genre d'activité et faisant qu'une très faible partie de la force de travail qualifiée est employée.

Ce procès de dévalorisation du travail complexe est confirmé par la tendance à l'augmentation des scolarisés et des diplômés en chômage. Elle est

(13) Voir annexe 2.

reflétée par la courbe suivante tracée à partir des données du RGPH de 1971, c'est-à-dire bien avant l'aggravation du phénomène :

**Graphique**  
Chômage et niveau de scolarisation



s = années de scolarisation

u = chômage en % au sein de la population active scolarisée.

Actuellement, le chômage frappe une large partie des diplômés des Facultés de Droit et des Sciences Sociales s'ajoutant ainsi aux bacheliers et à ceux n'ayant pas encore atteint la fin du secondaire. En somme, le chômage frappe plus durement les plus jeunes aptes à montrer un certain niveau relativement élevé de productivité, eu égard à leur formation, que ceux moins avancés dans l'enseignement (14).

## II. - PROFIL ET STRUCTURE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL

L'emploi industriel n'est pas une donnée innée à la formation économique et sociale (f.é.s.) marocaine; son émergence n'est pas due à une mutation subie d'une façon autonome par cette f.é.s. Le Maroc s'offre en terre d'accueil de certains segments industriels, dans les limites des relations, coloniales avec la France, durant la période 1940-55. Par la suite, la politique de l'investissement était à l'origine de la création d'emplois industriels.

(14) Selon l'enquête de 1976 : sur 100 actifs urbains scolarisés en état de chômage, 48,8 % n'ont jamais travaillé alors que cette proportion s'abaisse de 25,2 % chez les chômeurs non scolarisés, voir « Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain », *op. cit.*, table n° 8, p. 38.

Ce contact de la f.é.s. marocaine avec le monde industriel capitaliste a entraîné des transformations dont la phase actuelle interdit une interprétation en termes de transition ou de génération progressive du capitalisme dominant. Des activités « pré-non » capitalistes continuent d'occuper de larges couches de la population et d'hétérogénéiser la société.

Il serait en quelque sorte hasardeux de se lancer dans une étude de l'emploi industriel, concernant des activités modernes et donc une partie de l'emploi, sans baliser le terrain par quelques indications, ne serait-ce que sommairement, sur la segmentation de l'emploi en fonction des sphères d'activité.

#### A) REMARQUES SUR LA CONFIGURATION DE L'EMPLOI DANS LA F.É.S. MAROCAINE.

Elles concernent la situation de l'emploi par forme d'activité eu égard à l'hétérogénéité actuelle de la société. La distinction entre formes d'activité tiendra compte du secteur industriel moderne à côté des activités économiques traditionnelles, de la petite production marchande et du secteur d'économie publique. Pour simplifier, le secteur de circulation peut être éclaté en plusieurs parcelles à rattacher aux quatre types d'activités. Entre ces dernières existent des relations biunivoques au niveau de l'emploi (15).

#### 1) Emploi et formes d'activité.

En gros, on peut distinguer quatre sphères d'activité :

- La sphère des activités économiques traditionnelles (AET) où l'échange à caractère capitaliste est inexistant et où la division du travail s'instaure sur la capacité physiologique de la population active (qui peut comprendre des enfants âgés de moins de 15 ans), sur le savoir acquis empiriquement et sur les conditions naturelles du milieu. La quantité de travail dépensée dépend des rapports hommes-milieu naturel et homme-société (partage des ressources, transferts entre membres de la collectivité...).

La famille y joue un rôle important dans les décisions d'emploi à l'intérieur comme à l'extérieur de la sphère : scolarisation (faiblesse des ruraux scolarisés) migration, émigration...

- La sphère de la petite production marchande (PPM) : c'est une activité de petite échelle intégrée ou en voie d'intégration à l'échange marchand. Le procès de travail est relativement ou timidement spécialisé et adaptable au progrès technique. Cette sphère est composée essentiellement d'unités artisana-

(15) Un dualisme catégorique entre deux secteurs : traditionnel et moderne, sans communication entre eux est ainsi rejeté, car l'intégration de l'économie marocaine à l'ordre productif mondial ne signifie pas sa rapide et intégrale métamorphose en une structure capitaliste homogène mais plutôt en une f.é.s. composée d'éléments structurels différents entre lesquels des relations sous forme de flux de marchandises, de force de travail et de capitaux existent.

les. Elle participe pour 9 % dans la production totale locale et pour 26 % dans la production industrielle totale locale (16).

- La sphère des activités industrielles modernes (AIM) : c'est une sphère en relation avec la division internationale du travail (d.i.t.) (industries liées par l'importation ou l'exportation, industries de sous-traitance...), et avec le marché local. L'emploi (sa productivité et son volume) peut varier selon le contrôle par le capital local ou étranger; dans ce dernier cas, le transfert des lignes de production constitue une variable essentielle. Dans l'ensemble, les industries de transformation (mines, énergie et B.T.P. exclus), - y compris les petites unités industrielles - distribuent 16,25 % des salaires (17). La hiérarchie de l'industrie selon l'emploi, classe le textile en tête de file avec 24,5 % de l'effectif global suivi de loin par la branche « autres industries » avec 9,7 %, puis par celle des industries alimentaires avec 8,4 %.

- La sphère ou secteur des activités gouvernementales (S.A.G.), de plus en plus importante depuis l'Indépendance politique du pays, où l'emploi dépend :

- . de la structure et de l'organisation de l'Administration;
- . du comportement multiplicateur d'emplois des services de cette Administration;
- . des ressources budgétaires;
- . des dépenses d'investissement;
- . du taux de rémunération.

Il est tout à fait évident que les sphères d'activité sus-énumérées peuvent ne pas exister à l'état pur. Les unités employant la force de travail peuvent se présenter sous une forme hybride combinant de façon durable les caractéristiques des différentes formes d'activité. On peut l'illustrer par les exemples suivants :

. Les exploitations agricoles peuvent être énumérées depuis la petite exploitation familiale (AET), caractérisée par un excédent de travail, à l'exploitation capitaliste, pouvant être publique, en passant par des gammes de combinaison : combinaison AET-PPM, combinaison PPM-SAG (opérations de promotion rurale), etc.

. Les entreprises publiques industrielles constituent également un cas typique d'unités hybrides, c'est la combinaison SAG-AIM. Ce genre d'unités participent activement à la production industrielle et certaines sont connues par l'importance de l'effectif employé (Maroc-Chimie : 1 200, Maroc-Phosphore 950, Sucrerie de Tadia plus de 1 000, Cotef-Textile 1 650, etc.). Concrètement, elles tendent à aligner leur comportement en matière de gestion - y compris la gestion de la force de travail - sur le modèle des grandes entreprises capitalistes relevant des AIM et ne manquent pas de garder ou de diffuser certains caractères de l'emploi en vigueur dans le SAG.

(16) Pourcentages calculés à partir du tableau des Entrées-Sorties pour l'année 1978 (provisoire). Direction de la Statistique, Rabat.

(17) *Ibid.*

## 2) Emploi et relations entre diverses formes d'activité.

Entre les différentes sphères existent des flux de force de travail, mais ce qui est significatif dans un pays comme le Maroc, c'est le flux (AET-PPM)→(AIM-SEG). En effet, entre les deux couples d'activité existe une asymétrie; le premier groupe des activités « menacées » et dominées par celles du second qui est directement ou indirectement commandé par la d.i.t. (\*). A la différence des analyse antérieures, on peut avancer que la relation entre les deux couples n'est pas à sens unique, mais que les AET-PPM peuvent recevoir un flux des AIM-SEG. On peut essayer de saisir ces relations à travers le gonflement de « l'armée de réserve industrielle » (a.r.i.) et le procès de dévalorisation générale de la force de travail.

### a) L'importance de l'a.r.i.

Parmi les raisons déterminantes du gonflement de l'a.r.i. il y a la permanence des structures agraires trop inégalitaires : 23,4 % des paysans sont démunis de la terre, 67,9 % des petits paysans (moins dix hectares) possèdent 45,3 % de la surface agricole utile, tandis que moins de 9 % en accaparent 54,7 % (18).

Le RGPH de 1971 fait état d'une augmentation des actifs agricoles salariés de 98 % entre 1960 et 1971 (19) ce qui dénote un dynamisme de concentration de la propriété et de prolétarianisation en milieu rural.

Par ailleurs, la PPM artisanale, assez hétérogène, connaît une double relation avec la sphère des AIM : relation de complémentarité et relation de concurrence. Dans le premier cas, la PPM artisanale connaît un développement induit par la croissance des AIM à travers les consommations productives et finales. Dans le second cas, la PPM artisanale régresse. Dans les deux cas l'emploi régresse : dans le premier par modernisation d'équipement, dans le second par réduction de la production.

Cette dévalorisation du travail dans les sphères AET-PPM est une des origines des mouvements migratoires internes de la population privilégiant les agglomérations urbaines : durant la période intercensitaire 90 000 personnes en moyenne ont quitté la campagne pour la ville dont 60 % s'installent dans les grandes villes, où se concentrent surtout les AIM; précisément un migrant sur quatre a choisi Casablanca comme résidence. Il semble que ce mouvement se soit accéléré ces dernières années (20).

\* d.i.t. = division internationale du travail.

(18) Source : « Recensement agricole, 1973-74 », Secrétariat d'État au Plan et au Développement Régional, Rabat 1976, compilation à partir des tableaux 1 et 3.

(19) RGPH 1971, *op. cit.*, p. 35, la branche agriculture et pêche a enregistré une baisse de l'effectif des employeurs de 197 468 à 56 694 pendant la décennie intercensitaire.

(20) Dans ce mouvement, les raisons économiques prédominent les motivations de l'exode rural. Voir l'étude de T. BANDOUI : Quelques aspects psychosociologiques des migrations internes au Maroc. Enquête à Fès et à Taza (Thèse de Troisième cycle, Université René Descartes, 1975), p. 91.

Mais déjà dans les agglomérations urbaines, où le taux moyen de croissance annuelle de la production des industries de transformation durant les dix dernières années n'a pas dépassé 5,5% (avec stagnation en 1978-80), sévit un chômage tellement angoissant que l'émigration à l'étranger devient l'issue « salutaire », sinon l'espoir d'une partie indéniée de la population active. La moyenne annuelle des départs officiels s'établit à 14 471 entre 1960 et 1970 pour s'élever à 24 854 durant la décennie 1971-80. Les pays européens restent les principaux pays d'accueil, la France (en tête), l'Allemagne Fédérale, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande ont reçu, à elles seules, 94,7% des départs officiels entre 1960 et 1976 (21).

*b) Capacité de reflux vers les AET-PPM et dévalorisation de la force de travail.*

Les AET-PPM demeurent le lieu géométrique d'un réservoir ouvert de la force de travail disponible pour les autres sphères d'activité à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire national. Elles entretiennent la reproduction de la force de travail et servent de base de repli d'une main-d'œuvre en état de chômage, victime des variations et des contradictions du processus d'accumulation dans les AIM et dans les pays d'accueil des émigrés. L'importance de l'a.r.i. et la capacité de reflux offerte par les AET-PPM font que l'État et les AIM ne sont pas contraints de penser sérieusement à l'entretien et à la reproduction, de la force de travail. En somme, il y a là un effet de réduction du coût salarial de la force de travail ou sa dévalorisation qu'on peut saisir à travers quelques formes phénoménales :

- faiblesse de la scolarisation en milieu rural : le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 ans atteint à peine 35% contre 49,7% à l'échelle nationale, le taux de scolarisation ne dépasse pas 20% à l'école primaire (22);
- faiblesse du salaire indirect : les 4/5 environ des salariés sont privés du régime de la sécurité sociale; à la lecture du tableau des entrées-sorties de 1975, le ratio charges sociales/valeur ajoutée à l'échelle de l'ensemble de l'économie s'établit à 6,23% (23), l'absence de salaire indirect est totale ou quasi-totale chez les petites entreprises industrielles (dont l'effectif des employés est inférieur à 49);
- certes, pour la famille du travailleur à l'étranger, le salaire de ce dernier peut être considéré comme une « rente », néanmoins « l'exportation » d'une main-d'œuvre dont une bonne partie a reçu une formation dans l'enseignement général ou professionnel, se traduit par une perte sèche des « coûts d'élevage » dont profitent les employeurs à l'étranger ;
- s'il est supposé que ce travailleur ait reçu une qualification professionnelle à l'étranger, le cas est vrai pour une partie infime, où sera-t-il employé à

(21) *Annuaire Statistique du travail*. Direction de la Statistique et de la Planification. Ministère du Travail, Rabat.

(22) Les AET et la PPM restent ouvertes aux exclus du système scolaire - « déchets scolaires » - en l'absence d'un système formationnel pour les récupérer.

(23) TES, 1975, Direction de la Statistique, Rabat.

son retour alors que déjà le chômage frappe sur place une masse de jeunes diplômés ou promus de la formation professionnelle ? Une bonne partie de ces travailleurs émigrés se trouve forcée de se lancer dans la PPM, le tertiaire régressif, etc. (25).

Telles sont les quelques remarques pouvant expliquer l'environnement de l'emploi industriel. Elles montrent que la f.é.s. n'est pas unitaire ; elle a subi les conditions de l'émergence historique de l'hétérogénéité. Celle-ci est maintenue et recrée par l'insertion de cette f.é.s. dans la division internationale du travail et par le comportement des sphères décisionnelles locales. La segmentation de l'emploi proposée est loin du « Dualism in the labor Market » (25) et de la stabilité : insistons sur les relations (AET-PPM)-(AIM-SAG) et surtout sur la capacité de refuge de ces AET-PPM. C'est ce qui explique la persistance de ces activités :

- . vu la population active qu'elles emploient ou qu'elles font survivre, elles traduisent une adéquation « élastique » aux besoins des AIM, du SEG et de l'étranger (26) ;

- . leur existence apparaît naturelle, en raison de l'inertie de l'économie nationale, et voulue, ceci se déduit par exemple de la politique de l'État visant à encourager les petites et moyennes entreprises (p.m.e.) depuis l'aube de la décennie 1970-80 (facilité de crédits, encouragement des travailleurs marocains à l'étranger d'investir dans les p.m.e., souffle des lignes de financement de la Banque Mondiale) (27).

La segmentation ainsi proposée est fonctionnelle, car elle facilite le bon fonctionnement du procès d'exploitation pour la reproduction d'un système industriel hétérocentrique diffusant à l'extérieur les fruits de cette exploitation. Ainsi, vis-à-vis des AIM les fonctions sociales de cette segmentation peuvent être les suivantes :

- . elle divise les travailleurs ;
- . elle établit des pare-feux à travers des échelles de la mobilité socio-professionnelle et favorise la prépondérance quantitative d'une force de travail directement liée à la production mais qualitativement peu formée ;
- . elle légitime les inégalités verticales entre supérieurs et inférieurs et notamment entre les ouvriers et les cadres : large éventail dans la rémunération, inégalité quant à l'autorité et au contrôle ;
- . elle justifie ainsi l'énorme flux de la force de travail vers des activités non directement productives (a.n.p.), notamment vers le secteur tertiaire régressif, vers les activités spéculatives, vers les activités marginalisées, vers l'Administration publique, etc.

(24) En témoigne la récente pléthore des petits cafés et restaurants aussi bien dans les grandes que dans les petites villes.

(25) Cf. article in *Revue économique*, n° 1, janvier 1978.

(26) A la lumière de cette analyse, il serait difficile d'accepter l'hypothèse d'AET marginalisées, car leur existence est nécessaire pour le bon fonctionnement du système économique dominé dans les économies sous-industrialisées.

(27) Les p.m.i. représentent 85,7% en nombre, emploient 17,3% de la force de travail employée dans l'industrie, 10% de la valeur ajoutée industrielle et contribuent pour 1,2% à la formation de la PIB.

C'est en saisissant l'intelligibilité de ce dispositif social qui est la segmentation de l'emploi qu'on peut comprendre les effets de l'évolution de la f.é.s. et des relations entre différentes formes d'activité entre elles et avec l'extérieur sur l'emploi industriel. Il conviendrait de cerner quelques effets à travers la composition organique du capital industriel, la structure socio-professionnelle et la fonction distributive des industries de transformation.

## B) LE DEGRÉ CAPITALISTIQUE.

La part de la production de l'industrie de transformation dans la PIB avoisine 16 % ce qui dénote une très légère augmentation par rapport aux années 1960-70 : 14 - 15 %. Sur la base 100 en 1969, l'indice de cette production est passé de 63,2 en 1958 à presque 170 en 1979, soit un taux de croissance annuelle (t.c.a.) de 4,85 % en moyenne (28). Cette relative modicité de la croissance industrielle, due surtout aux mouvances de la politique de l'Etat et aux changements intervenus sur l'arène internationale, se reflète plus que proportionnellement sur l'emploi; l'évolution des données suivantes est révélatrice.

### 1) Trajectoire générale de l'emploi industriel.

L'évolution de l'emploi industriel durant la période intercensitaire est tracée par le tableau suivant :

		1960	1971	t.c.a.*
Effectif employé dans l'industrie en milliers	Pai. . . . .	265.1	383.9	3,4
Effectif total employé dans tous les secteurs	Pa . . . . .	2.843.3	3.476.5	1,8
Rapport Pai/Pa en % . . . . .		9.3	11.0	-

Source : RGPH de 1971, volume 11.

\* t.c.a. = taux de croissance annuel.

Au cours de cette même période, l'industrie a participé pour 18,8 % dans l'augmentation du volume de la population active employée, un peu plus que les BTP : 15,5 %, moins que l'agriculture : 24,4 % et encore moins que le secteur tertiaire : 40,2 %. Durant les années 1969-77, le t.c.a. peut être estimé à 3,9 % en moyenne (29).

Les branches industrielles qui ont connu une augmentation notable de l'emploi sont surtout les industries métalliques mécaniques et électriques - I.M.M.E. - (t.c.a. de 8,3 % en 1960-71 et 6,5 % en 1969-77), les industries

(28) L'indice pour 1958 est calculé sur la base des données chiffrées de « La situation économique du Maroc » (Service Central des Statistiques, Rabat, 1964) avec un changement de base (nouvelle base en 1969 au lieu de 1958).

(29) Sur la base des données de l'Étude de structure, rapport n° 12 (Direction de la statistique, Rabat) et de l'enquête sur les industries de transformation de 1977 (Direction de l'Industrie du Ministère du Commerce et de l'Industrie).

chimiques et parachimiques - (ICP) - (t.c.a. de plus de 7% en 1960-71 et 10% en 1969-77). Les industries du textile, cuir-chaussures - ITC - ont connu des t.c.a. modérés : 4% pour le textile en 1960-71 et 1% pour le cuir-chaussures, puis une augmentation au cours de 1969-77, 7% pour l'ensemble des ITC (qu'on peut lier à un accroissement de la production stimulée par le marché international). Les industries agro-alimentaires - IAA - ont connu une baisse annuelle moyenne de 3% entre 1969 et 1977 après un t.c.a. très faible (2%) durant la décennie 1960-70.

Le tableau suivant donne une comparaison entre l'évolution de la production industrielle et celle de l'emploi :

Année	Indice de la production industrielle	Indices de l'emploi				
		IAA	ITC	ICP	IMME	Ensemble
1969	100	100	100	100	100	100
1977	170	76	161	182	152	131

Les IAA ont connu une baisse de l'effectif employé, sauf pour la sous-branche « sucres et dérivés » ; et ceci en dépit d'une croissance continue de la production. En revanche les ICP ont connu une poussée s'expliquant surtout par les efforts d'investissement connus dans ce groupe d'industries à l'instar des IMME (principalement à l'initiative du secteur public). Les investissements dans l'alimentaire et le textile, ainsi que les productions demeurent importants, mais leurs parts dans le volume total d'investissements stagnent ou diminuent. Le tableau suivant relatif aux investissements réalisés depuis 1968 dans les divers groupes de branches, ainsi que leurs productions respectives illustre et résume la structure de l'industrie marocaine (30) :

	IAA	ITC	IMME	ICP	Total
Structure des investissements réalisés					
. période 1973-72.....	41	21	6	11	100
. période 1973-77.....	19	25	2	54	100
. période 1978-80.....	12	17	9	62	100
Structure de la VA					
. 1969.....	32,3	22,3	15,7	29,7	100,0
. 1975.....	36,6	21,1	14,7	27,6	100,0
. 1978.....	35,4	21,6	16,5	26,5	100,0

(30) Les branches BTP et le Raffinage du pétrole ne sont pas incluses dans ce tableau. Le groupe ICP comprend les « Cellulose, papier, carton » et la branche « industries diverses ». Pour la période 1968-72, le total en ligne ne donne pas 100, car 21% des investissements (publics et privés) réalisés, surtout en petits projets, ne sont pas ventilés en branches. Sources : la structure des investissements est établie à partir de la compilation et du regroupement des chiffres exposés par les plans 1973-77 et 1978-80 et le projet du quinquennat 1981-85. La structure de la valeur ajoutée industrielle est calculée à partir des TES de 1969, 1975 et 1978.

Au sein des IAA, seules les sucreries nouvellement installées étaient créatrices d'emploi. Les autres branches en étaient malthusiennes pour ne pas dire qu'elles ont opéré une substitution du travail par le capital.

En somme, l'éclairage à porter sur la trajectoire suivie jusqu'alors par la fonction d'emploi de l'industrie marocaine serait encore plus lumineux si on examine l'indice du degré capitaliste des unités de production.

## 2) Evolution de la combinaison capital-travail.

On peut saisir cette évolution à l'aide de deux indices : le ratio immobilisations/effectif employé et le coefficient marginal du capital par actif employé.

### a) Le ratio Immobilisation/effectif employé ( $\bar{K}/L$ )

A la lecture de « l'étude de structure » de 1969 et de l'enquête sur les industries de transformation de 1977, on peut avoir une idée de l'évolution du ratio  $\bar{K}/L$  (en milliers de dirhams) :

Groupes de branches industrielles	$\bar{K}/L$ en 1969	$\bar{K}/L$ en 1977
IAA .....	37,91	83,45
ITC .....	25,77	33,59
IMME .....	18,45	60,30
ICP .....	47,76	97,20
Ensemble .....	31,20	65,68

On constate ainsi que le stock du capital fixe à remarquablement augmenté dans la plupart des branches à l'exception de celles relevant du groupe ITC où il y a assez de petites entreprises artisanales et où on préfère employer une force du travail peu qualifiée et sous-rémunérée. L'élévation de  $\bar{K}/L$  dans les IAA s'explique particulièrement par l'effort d'investissement capitaliste enregistré par les industries sucrières tout au long des deux décennies 1960-80.

### b) Le coefficient investissement brut en capital fixe/création d'emplois ( $\Delta K/\Delta L$ ).

La décennie 1970-80 est marquée par l'investissement privilégiant la production industrielle "labour-saving". On pourrait parler d'une forte régression relative de l'emploi comme le témoigne l'évolution du taux marginal de substitution capital-travail ( $\Delta K/\Delta L$ ). Pour l'ensemble des industries de transformation, ce taux est passé de 203,81 dirhams en 1973-77 à 340,84 en 1978-80 et à 447,91 en 1981-85. Il a remarquablement augmenté pour les ICP, (extension de Maroc-Chimie, lancement de la série Maroc-Phosphore, unités de chlore-PVC soude, etc.), il est passé de 253,8 en 1973-77 à 1206,4 en 1978-80

et à 1288,9 en 1981-85. Il en est de même des IAA marquées par des investissements capitalistiques en exécution du plan sucrier : l'élévation du taux  $\Delta K/\Delta L$  de 460,6 en 1973-77 à 500,8 en 1978-80 et 841,9 en 1981-85 momentanément à la baisse de l'effectif employé traduit une substitution du travail par le capital (31).

### C) LA FONCTION DISTRIBUTIVE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL.

Trois variables permettront d'appréhender la tendance de cette fonction : la structure socio-professionnelle de l'emploi, la productivité et les salaires.

#### 1) La structure socio-professionnelle.

La configuration de la compartimentation de l'emploi industriel est caractérisée par l'importance décisive de la force de travail non qualifiée qui a tendance à se gonfler par suite de sa libération des AET, dans une ambiance d'un chômage structurel persistant, en dépit des « exutoires » compensatoires comme l'émigration. Son corollaire est le blocage de la mobilité ascensionnelle (c'est-à-dire l'acquisition de formation, de changement de catégorie professionnelle ou de tout autre changement dans la situation de travail). Il y a là incontestablement la poursuite d'un procès de déqualification de la force de travail dans l'industrie marocaine qu'on peut saisir à travers une partition hiérarchique et qualitative de l'emploi industriel.

##### *a) Partition hiérarchique : tendance à la bipolarisation socio-professionnelle.*

La tendance générale de la structure de l'emploi au Maroc est la diminution relative de la main d'œuvre qualifiée liée directement à la production (ouvriers qualifiés et ouvriers spécialisés). Sa part dans la population active urbaine a diminué de 20,3 % en 1960 à 17,7 % en 1971, à 13 % en 1976. En parallèle, toujours en milieu urbain, la catégorie « ouvriers et manœuvres non agricoles » a marqué une progression en passant de 36,2 % en 1960 à 45 % en 1976 (après une baisse à 34,7 % en 1971). La même tendance se dessine chez le groupe des « cadres, personnel administratif, scientifique et technique des professions libérales et assimilés » (catégories 0-1-3 dans la nomenclature professionnelle marocaine) dont la part au sein de la population active urbaine a augmenté légèrement de 13,5 % en 1960 à 14,4 % en 1971 (en dépit des départs indéniables des cadres étrangers durant cette même décennie).

Les constatations précédentes demeurent vraies pour le personnel des industries de transformation. La part des manœuvres sans qualification y est passée de 40 % en 1960 à 53,5 % en 1969 (y compris mines, BTP et énergie) et à 62 % (pour les seules industries de transformation) en 1977. Celle des cadres

(31) Voir graphique d'évolution de  $\Delta K/\Delta L$  en Annexe III.

supérieurs et intermédiaires est passée de 4,9 % en 1960, à 9,5 % en 1969 et à 11,7 % en 1977 (32).

A la lecture de la dernière enquête sur les industries de transformation effectuée en 1977 par la Direction de l'Industrie, la structure socio-professionnelle du personnel de ces industries se présente ainsi :

Cadres supérieurs.....	2,44 %
Cadres intermédiaires .....	9,30 %
Ouvriers qualifiés-ouvriers spécialisés.....	26,26 %
Manœuvres.....	58,56 %
Non ventilés.....	3,44 %

C'est surtout dans les industries « traditionnelles » : IAA et ITC que l'emploi non qualifié est prépondérant : 67,51 % du personnel travaillant dans les premières et 64,45 % dans les secondes, tandis que dans les ICP et les IMME ces proportions s'élèvent respectivement à 65,35 % et 52,9 %, elles dénotent un certain excès de parcellisation du travail dans les branches réputées pour une qualification progressive de l'emploi. Par ailleurs, la présence des cadres supérieurs et intermédiaires est notable d'abord dans les IAA (12,75 % du personnel employé) en raison principalement de la réalisation du « Plan sucrier » sous forme d'unités, relativement capitalistiques et de dimension moyenne ayant chacune ses propres cadres. Cette remarque se vérifie plus pour les IMME où les catégories cadres supérieurs et cadres intermédiaires constituent 15,3 % du personnel d'un groupe de branches où 71 % des entreprises emploient moins de 50 personnes. En revanche, dans un groupe de branches comme les ICP où existe une certaine concentration – dans la branche chimie caractérisée par la présence des grandes unités comme Maroc-Chimie, Maroc-Phosphore,...., 50 entreprises sur 123 réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de DH et 38 plus de 10 millions – l'effectif des cadres supérieurs et intermédiaires (soit 5 841) constitue 10,8 % de l'ensemble du personnel du groupe.

Par ailleurs, parmi les caractéristiques de la hiérarchie socio-professionnelle de l'emploi industriel, il y a la présence persistante et importante des cadres étrangers. A la lumière de l'enquête industrielle effectuée en 1975 par une société d'étude pour le compte du Ministère du Plan (33), cette présence est remarquable aussi bien dans certaines branches dites « traditionnelles » que dans les ICP et les IMME comme le montrent les exemples suivants :

(32) A partir de l'enquête de structure de 1969, on peut fixer à 15 927 l'effectif du personnel de bureau dans les activités secondaires (industries de transformation, BTP, mines et énergie) – non compris les agents de maîtrise et les techniciens – soit presque 9 % de l'ensemble du personnel total.

(33) Dar Al Handassa, enquête industrielle 1975, Rapport 2, volume 3, tableau A.43 (résultat de 480 établissements industriels de plus de 50 employés).

Branches industrielles	Part des étrangers au total des cadres en %
Boissons et Tabac.....	40,2
Cuir et articles en cuir.....	63,2
Ouvrages en métaux.....	52,3
Matériels électrique et électroniques.....	70,3
Machines de bureau.....	75,0
Chimie et parachimie.....	51,1
Autres industries manufacturières.....	66,7
Ensemble.....	45,2

Il s'ensuit que leur ligne de carrière (leur promotion surtout dans la catégorie des cadres) se traduit par une masse salariale importante. En 1975, le salaire moyen par emploi étranger dans les industries marocaines s'élevait à 69,9 millions de DH par tête et par an (selon une enquête effectuée sur 293 établissements industriels employant plus de 50 personnes) alors que la moyenne est de 9,4 millions pour l'ensemble du personnel. La ligne de carrière du personnel étranger serait mieux explicite à travers le tableau suivant :

Catégorie d'emploi	Effectif	Salaire moyen en million de DH
Ouvriers ordinaires		13,0
Ouvriers spécialisés	{ 111	30,1
Ouvriers qualifiés		30,6
Employés	451	32,6
Agents de maîtrise	{ 872	55,1
Techniciens		61,0
Cadres	822	108,2
Ensemble	2 256	69,9

Source : Enquête industrielle, 1975 (Dar Al Handassa, *op. cit.*, p. 76).

#### *b) Partition qualitative : qualification et déqualification de l'emploi.*

Cette partition qui s'ajoute à la précédente, permet d'appréhender la structure socio-professionnelle de l'emploi. Elle suppose une segmentation de l'emploi industriel selon deux critères.

Le premier est la qualification prise en tant qu'échelle de comparaison dans la relation qu'entretient un emploi avec d'autres, supérieurs dans la hiérarchie verticale ou comparables au point de vue de cette même hiérarchie. Cette comparaison permet de distinguer entre emplois globalement qualifiés et emplois déqualifiés. C'est ainsi que dans l'industrie marocaine le travail des ouvriers (ordinaires, qualifiés et spécialisés) est déqualifié par rapport à des agents d'exécution de bureau ; l'éventail entre les salaires moyens par actif

(s.m.a.) respectivement des premiers et des seconds varie de 1,3 à 3 fois. Celui des techniciens est très déqualifié par rapport à celui du personnel d'encadrement, les s.m.a. du second est en moyenne le double de celui des premiers. Dans certaines branches industrielles il est même déqualifié par rapport à celui des employés d'exécution, surtout dans les industries traditionnelles; dans la branche « habillement » par exemple, les s.m.a. des techniciens valent en moyenne 78 % de ceux des employés de bureau. L'emploi des techniciens est relativement qualifié principalement dans les branches « papier, carton, imprimerie », « matériel de transport » et « chimie et parachimie ». Horizontalement, au niveau des branches, le caractère qualifié de l'emploi de la catégorie « ouvriers spécialisés et ouvriers qualifiés » apparaît dans les IAA, les branches « papier, carton, imprimerie », « transformation des minéraux », et « chimie et parachimie ». Il est déqualifié dans des branches comme le « textile », « l'habillement », « bois et articles en bois », etc.; l'exemple retentissant et pouvant paraître paradoxal est celui de la branche « caoutchouc et plastique » où les s.m.a. des ouvriers qualifiés sont inférieurs à ceux des ouvriers ordinaires.

Le second critère est celui de la mobilité ascensionnelle à partir d'un emploi : acquisition de formation professionnelle, changement de catégorie socio-professionnelle. De ce point de vue existeront deux types d'emplois. Les premiers se caractériseront par l'existence d'un cursus promotionnel promettant de larges possibilités d'avancement. Les seconds n'offriront que très peu cette possibilité. On dira que coexistent des emplois industriels globalement qualifiants et d'autres ne l'étant pas. Ce second critère serait idéalement contourné à l'aide des statistiques décrivant l'historique de carrière d'une catégorie socio-professionnelle. La lecture de la grille des s.m.a. des catégories socio-professionnelles par branche est révélatrice. On constate alors que l'emploi des ouvriers (ordinaires, qualifiés et spécialisés) est qualifiant dans les IAA et les ITC où leurs s.m.a. maximum peuvent atteindre 82,25 % de ceux des techniciens et presque 32,7 % de ceux du personnel d'encadrement. Ailleurs, il l'est moins, on peut l'étayer à l'aide des exemples comparant les s.m.a. des ouvriers ordinaires avec d'autres catégories à l'aide des indices (choisissons la base 100 pour les ouvriers ordinaires de chaque branche) :

Branches	Ouvriers spécialisés	Ouvriers	Agents de maîtrise	Techniciens	Encadrement
Bois et article de bois . . . . .	238	255	789	526	2 689
Papier, imprimerie . . . . .	155	195	521	1 096	871
Transformation des minéraux	178	325	532	532	1 180
Matériel électrique électronique . . . . .	193	211	377	615	1 811
Chimie et parachimie . . . . .	197	270	632	489	1 085
Ensemble des industries de transformation . . . . .	151	227	451	551	1 064

(base 100 pour les ouvriers ordinaires) *Source* : indices calculés à partir de l'enquête industrielle de 1975 (291 établissements de plus de 50 employés), Dar El Handassa, *op. cit.*, p. 75.

## 2) Salaires et productivité.

La part des salaires distribués par les industries de transformation, dans la masse salariale nationale n'a pas connu de perceptible augmentation : à la lecture des tableaux entrées-sorties, elle est passée de 15 % en 1969 à 18 % en 1975 et 15,7 % en 1978. L'importance du chômage largement répandu au sein de la population active « occupée » dans l'industrie fait que le « taux de salarisation » (salariés/population active) reste faible : 52 % en 1960 et 58 % en 1971, soit un taux de croissance annuel des salariés de 4,3 % en moyenne, taux d'ailleurs très faible en considérant la croissance naturelle de la population active, la libération de la force de travail des AET, l'entrée des femmes dans la vie active.

Actuellement, le ratio (salaires + charges sociales)/valeur ajoutée est de 38,6 % à l'échelle nationale (34,6 % en 1969 et 35,9 % en 1975); on peut dire que la part de la masse salariale dans le revenu national est restée stable. Dans l'industrie le ratio est quasiment le même (38,2 %) mais il a connu une évolution dans le sens de la hausse : de 26,3 % en 1969 à 37,8 % en 1975 et à 38,27 % en 1978. C'est surtout dans les ITC que ce ratio est élevé (26,4 % en 1969, 40,7 % en 1975, et 50 % en 1978) et dans une moindre mesure dans les IMME (27,8 % en 1969, 34,7 % en 1975 et 46 % en 1978). Par contre et paradoxalement – sauf si on évoque le degré capitalistique et les très bas salaires (en plus de l'emploi non déclaré) – dans les IAA la part de la rémunération salariale dans la valeur ajoutée reste faible (26,6 % en 1969, 22,8 % en 1975 et 27,1 % en 1978).

Néanmoins cette évolution du ratio n'indique rien sur la réalité de la rémunération. Celle-ci peut être saisie par le calcul du salaire moyen général par actif (s.m.g.a.) mensuel (34) : il était de 491,16 DH en 1969 et atteint 1 097,25 DH en 1977. Pendant la même période on peut estimer à 74 % l'élévation de l'indice du coût de la vie, soit une élévation du s.m.g.a. de moins de 48 %. Or la productivité moyenne dans l'ensemble des industries de transformation s'est accrue de 128 % en passant de 12 500 DH à 28 650 DH (produit industriel rapporté à l'emploi – valeur du produit exprimée en DH constant 1969).

Cette tendance continue de la baisse des salaires (pression de l'exode rural, ampleur de la force de travail en chômage en milieu urbain, en dépit de l'exutoire présenté par l'émigration et les activités non directement productives) est concrétisée pratiquement par des bas salaires – en-deçà du salaire minimum institutionnel – perçus par les ouvriers effectuant un travail déqualifié ou non qualifiant. La politique des bas salaires est adoptée dans toutes les branches industrielles et elle est la règle dans les petites et moyennes

(34) Ce s.m.g.a. est calculé à partir de la masse salariale (y compris les charges sociales) distribuée par l'industrie rapportée à l'effectif des salariés. Ces chiffres sont inférieurs à ceux avancés par l'enquête industrielle de 1975. (Dal El Handassa) car ces derniers se rapportent à une population limitée d'unités de plus de 50 employés ayant répondu au questionnaire de la dite enquête.

entreprises (p.m.e.). Le capital est choyé par la concurrence effective entre force de travail employée et force de travail en chômage encore plus importante dans un secteur industriel où elle couvre presque la moitié de l'emploi. De ce fait, le salaire minimum institutionnel (ou SMIG) ne devient qu'un indicateur théorique. Malgré tout, il a connu une longue « torpeur » tout au long de la décennie 1960-70 pour être modifié en 1971 ; depuis lors il a subi quelques améliorations qui ont été érodées par l'effroyable hausse des prix connue par le Maroc ces dernières années. En prenant l'année 1973 comme base, nous pourrions tracer l'évolution comparée du SMIG et de l'indice officiel du coût de la vie (35).

Année	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Indice officiel du coût de la vie ..	100	110	118,6	128,8	145	158,8	174,3	191,3
SMIG .....	100	100	110	110	121	121	158	158

Encore faudrait-il préciser que l'indice officiel du coût de la vie ne reflète pas authentiquement la réalité de la hausse des prix : hausse officielle et hausse illicite ou de facto, on n'hésite pas officiellement ou officieusement à avouer un taux d'inflation de 15 à 25% par an. En somme la politique de fixation du SMIG est passée par deux étapes : celle du gel systématique durant la décennie 1960-1970 : — avec le renvoi aux calendes grecques, depuis 1961, de l'indexation du salaire sur l'indice des prix — et celle des petites augmentations immédiatement suivies des confiscations par des hausses de prix plus que proportionnelles (36). On peut avancer sans risque d'erreur que l'actuel SMIG devrait plus que doubler pour atteindre au moins le niveau de celui de 1962.

Parmi les manifestations de la baisse des salaires réels, il y a le « bouillonnement social ». Le nombre des conflits de travail s'est multiplié par 4,8 fois entre 1970 et 1978, la moyenne annuelle des journées de travail perdues du fait de ces conflits s'élève à 346 949 et le nombre total pour la même période s'élève à plus de 3,4 millions (37). Il est probable que ces chiffres ont connu un important accroissement de 1978-1981. De plus, de nombreux conflits de travail sont accompagnés de licenciements et de poursuites judiciaires contre des ouvriers syndicalisés. Une autre manifestation tangible de la baisse des salaires réels apparaît dans la baisse de la consommation ouvrière, phénomène magistralement reconnu par les instances officielles. Le panier des

(35) Dès 1973, le discours officiel devient illustré par des déclarations, sans lendemain, sur la nécessité de réduire les inégalités sociales.

(36) Le dernier exemple date du « printemps effervescent » de 1981 : à peine un léger ajustement du SMIG fut-il annoncé le 1<sup>er</sup> mai que quatre semaines plus tard une effroyable hausse des prix des articles de première nécessité s'est abattue sur le pouvoir d'achat des salariés.

(37) Chiffres calculés à partir des données officielles contenues dans les annuaires du travail.

biens de consommation « ouvriers » demeure très pauvre en produits industriels et ne semble pas être destiné à une amélioration sensible (38).

Cet « épuisement » virtuel du marché local est la raison essentielle de l'engagement de la plupart des branches industrielles « traditionnelles » (IAA et ITC) dans le marché international : plus cet engagement est prononcé, plus la part des exportations par rapport à la production totale est importante. On constate à cet égard que ce sont les branches engagées qui sont caractérisées par la faiblesse des salaires ; le tableau suivant l'illustre éloquentement (39) :

	en 1978	V moyen en 1977	V/Y en 1977
IAA	94,6 à 101,9	15,8	47 %
ITC	94,8 à 128,5	7,4	62 %
IMME	10,2 à 69,2	15,8	66 %
ICP	77 à 84,2	17,0	58 %
Ensemble. . .	73,2	13,1	55 %

$$e = \frac{\text{offre nationale}}{\text{demande intérieure}} \text{ ou } \frac{Q}{Q + M - X}$$

où Q = production totale,

M = imports

X = exports

V = le salaire moyen (les charges sociales comprises).

V/Y = masse salariale rapportée à la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Parmi les branches engagées à faible rémunération salariale, on peut citer : les « Conserves alimentaires », l'« Habillement » et les « Cuir et chaussures ».

Ce tableau donne une idée de l'ampleur du transfert de plus-value à l'extérieur, transfert potentiellement plus important lorsqu'on apprend que bien souvent les exportateurs marocains minorent leurs recettes déclarées à l'Office de Changes. La réalité du transfert tient à l'existence de l'échange non équivalent instauré entre les pays du Tiers-Monde et les pays industrialisés, phénomène généralement admis (40).

(38) A partir de la compilation des enquêtes officielles, il s'avère que l'écart entre les dépenses moyennes des 10 % des ménages les plus riches et des 20 % des ménages des plus pauvres est passé de 1 à 4,6 en 1961-61 à 1 à 16,8 en 1970-71. Le rapport de la BIRD sur l'économie marocaine (1978) confirme également la faiblesse des dépenses des catégories sociales pauvres notamment en biens industriels.

(39) Compilation du tableau : e est calculé à partir du TES de 1978, année d'application des mesures néo-protectionnistes européennes à l'encontre des exportations marocaines, V et V/Y sont calculés à partir de l'enquête de 1977 sur les industries de transformation menée par la Direction de l'Industrie (Ministère du Commerce et de l'Industrie, Rabat).

(40) Par exemple dans les branches « textile » et « habillement », si on prend le salaire horaire américain comme indice de base 100, les salaires horaires seraient respectivement : 170 et 146 aux Pays-Bas, 160 et 167 en Suède, 146 et 135 en Belgique, 142 et 141 en RFA contre 23 et 23 à Hong Kong, 13 et 12 en Corée du Sud, 4 et 4 en Inde. Voir F. CLAIRMONTE : « Comment les sociétés multinationales du textile renforcent leur emprise sur le marché mondial », article in *Le Monde Diplomatique* de juillet 1981, p. 11.

## CONCLUSION

Depuis l'Indépendance politique, le problème de l'emploi demeure posé avec toute sa gravité. En raison des options de politiques économiques suivies, en l'absence d'un changement de structures socio-économiques héritées de l'économie coloniale et eu égard à la persistance d'un enseignement à l'accès limité, le spectre noir du chômage et du sous-emploi désespère l'impatient et croissante montée de la jeunesse; il assombrit les perspectives de la société marocaine.

Le système productif industriel, non encore « dénéocolonisé », est tributaire du comportement des détenteurs des capitaux et de la politique de l'Etat. Ces deux protagonistes n'ont jusqu'alors aucunement concrétisé une réelle volonté d'investissement adéquat tenant compte des potentialités de force de travail mobilisables; en témoigne l'évolution croissante du degré capitalistique dans la quasi-totalité des branches industrielles dénotant un mimétisme « technologique » (41).

Il est certain que ce système réussit toujours à dégager une plus value absolue et relative maximale, à telle enseigne qu'on se demande si une reproduction de la force de travail est garantie. Cette masse de plus-value alimente le fonds du capital. Toutefois, étant donné le caractère hétérocentrique de ce système une bonne partie de ce fonds se dirige vers les activités non directement productives ou spéculatives et vers l'extérieur (transfert de valeur). Cette amère réalité s'éternisera tant que le niveau très bas des salaires réels dans l'industrie assure l'alimentation du fonds. Du coup, il serait hasardeux de se bercer d'illusions d'une accumulation industrielle entretenue.

Par ailleurs, sur le plan méthodologique, l'emploi industriel au Maroc, à l'instar d'autres formations économiques et sociales du Tiers-Monde, offre matière à étudier avec précaution en raison surtout de l'existence des facteurs de camouflage de la réalité, le marché de l'emploi dont on peut citer les exemples suivants :

- . facteur d'ordre statistique : sous-estimation du volume de la population active par sous-estimation de la population féminine active;

- . facteur d'ordre social : la société marocaine garde encore les vestiges des liens de « solidarité effective » qui font que l'État et le système productif se dérobent de leur responsabilité d'assurer la reproduction et l'emploi de la force

(41) Le code d'investissement du 13 août 1973 encourage les investissements capitalistiques et l'importation de « technologie » inappropriée à la réalité de l'emploi au Maroc. Pour une étude de la relation Code d'investissement - « technologie » - emploi, voir par exemple L. HANANE : *Modèles de développement industriel dans les Pays du Tiers-Monde*, éd. Maghrébines, Casablanca 1978, pp. 190-196.

de travail; il faudrait bien avouer l'existence d'un merveilleux système de sécurité sociale non institutionnel (42);

. facteur d'ordre politique : politique d'encouragement des activités non productives, d'émigration systématique...

Sur le champ empirique ces facteurs peuvent « aérer » le « bouillonnement social » mais sans jamais l'amortir en l'absence d'une authentique politique globale de développement économique et social national.

Larbi HANANE (\*)

(42) Les liens familiaux et tribaux par exemple demeurent importants dans les décisions d'emploi du salarié et surtout dans son entretien dans le cas de son « rejet » par le système productif. Nombreux sont les salariés supportant un fardeau de personnes en âge d'activité – souvent non déclarées en chômage – aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les résultats de l'enquête sur l'emploi urbain de 1976 révèlent que 4,1% seulement des chômeurs peuvent espérer trouver un travail salarié à travers le bureau de placement alors que 18,5% réalisent cet espoir à travers les « liens de solidarité » (famille, amis...). En outre le revenu des salariés est employé dans les transferts qui auraient dû être alloués par la Sécurité Sociale (on a à charge des personnes âgées, des victimes des licenciements, des accidents de travail...).

\* Département de sciences économiques de la faculté de droit et des sciences économiques et sociales de Rabat.

## ANNEXE I

Répartition de la population active selon la profession 1960-1971

	Pa total		Pa urbaine	
	1960	1971	1960	1971
0-1 Professions scientifiques, techniques libérales et assimilés	3,2	4,3	5,9	7,0
2 Personnel commercial et vendeurs	5,7	5,6	13,2	11,3
3 Directeurs et cadres administratifs supérieurs personnel administratif et assimilés	2,5	3,0	7,6	7,4
4 Travailleurs spécialisés dans les services	7,9	8,2	20,3	17,7
5-6 Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs...	57,5	51,5	5,5	4,7
7-8-9 Ouvriers et manœuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport	15,4	19,2	36,2	34,7
x- Professions mal définies ou non déclarées	7,8	8,5	11,5	17,2
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0

## ANNEXE II

Répartition de la population active urbaine par secteur d'activité et selon la dernière classe fréquentée.

Secteur d'activité	Dernière classe fréquentée				Total
	Néant	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Énergie et Mines.....	1,5	2,1	5,1	4,1	2,3
BTP.....	9,1	7,4	4,0	0,6	7,7
Industries de transformation	29,9	40,5	19,4	4,5	30,1
Transport et communication	5,7	4,1	5,9	1,9	5,3
Commerce.....	18,6	12,8	8,7	2,2	15,3
Services.....	12,1	6,9	11,8	20,0	11,0
Administrations.....	7,6	9,3	29,9	61,4	12,8
Autres activités.....	15,5	16,9	15,0	5,3	15,5
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain : 1976.

## ANNEXE III

L'évolution de  $\Delta K / \Delta L$ 

Projets agréés par la Commission d'investissement

- ..... IAA
- - - - - ITC
- ..... ICP
- + + + + + IMME
- Ensemble

 $\Delta K / \Delta L$ 

des investissements réalisés durant les plans 1973-77, 1978-80 et prévus dans le projet du plan 1981-85.

- ..... IAA
- - - - - ITC
- ..... ICP
- + + + + + IMME
- Ensemble

 $\Delta K / \Delta L$  est exprimé en milliers de dirhams.